

DELIBERATION N° 01.17 DU 15 NOVEMBRE 2001

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2
AU BUDGET 2001 DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie:

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Le Conseil d'Administration approuve la décision modificative N° 2 au Budget 2001.

Le Budget 2001 de l'Agence est arrêté aux sommes suivantes:


Les crédits de dépense sont arrêtés à la somme de 8.344.000.000 F

Les crédits de recette sont arrêtés à la somme de 8.344.000.000 F.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence


Pierre-Alain ROCHE

Le Président
du Conseil d'Administration


Jean-Pierre DUPORT